

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 19 mars 2025

**REPRISE ANTICIPÉE
DU RESULTAT 2024 -
BUDGET PRINCIPAL**

Convocation du : 05 mars 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

N° CC_2025_0013

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Guillaume MATHÉLIER par Bertilla LE GOC, François LIERMIER par Laurent GILET, Christian AEBISCHER par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Ines AYEB par Maryline BOUCHÉ, Amine MEHDI par Denis MAIRE, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Antoine BLOUIN par Nadège ANCHISI, Odette MAITRE par Stéphane PASSAQUAY

Excusés :

Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Paulette CLERC, Jean-Paul BOSLAND, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT

Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, les résultats sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Toutefois, les résultats peuvent être estimés avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion et l'Assemblée peut procéder à la reprise anticipée du résultat.

Le compte administratif et le compte de gestion du budget Principal n'ayant pas encore été adoptés, il est proposé de reprendre par anticipation les résultats estimés de l'exercice 2024 au budget primitif 2025.

- Résultat global de la section de fonctionnement : 7 014 721,34 €
- Résultat global de la section d'investissement : - 2 840 544,62 €

- Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 3 737 698,02 €
- Restes à réaliser en recettes d'investissement : 4 288 580,60 €

Après prise en compte des restes à réaliser, la section d'investissement est déficitaire de 2 289 662,04 €. Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- en recette d'investissement au compte 1068 « autres réserves » pour 2 289 662,04 €
- en recette de fonctionnement au compte 002 « excédent antérieur reporté » pour 4 725 059,30 €

Le résultat d'investissement sera repris en dépenses d'investissement au compte 001 « déficit antérieur reporté » pour 2 840 544,62 €

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Pour : 44

Abstention : 1

DECIDE :

D'AUTORISER la reprise anticipée du résultat 2024 estimé du budget Principal au budget primitif 2025 conformément aux dispositions indiquées ci dessus.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 20/03/2025
Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 21/03/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

RESULTAT 2024

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2024	66 325 214,60	14 614 774,67	80 939 989,27
Dépenses 2024	60 248 133,40	15 986 158,21	76 234 291,61
RESULTAT 2024	6 077 081,20	-1 371 383,54	4 705 697,66
Situation initiale	937 640,14	-1 469 161,08	-531 520,94
SITUATION FINALE	7 014 721,34	-2 840 544,62	4 174 176,72
Reports de dépenses		3 737 698,02	3 737 698,02
Reports de recettes		4 288 580,60	4 288 580,60
TOTAL		-2 289 662,04	4 725 059,30

Annemasse, le

La Trésorière Principale d'Annemasse

Le Président
G. DOUBLET